

THÈME 4 - LA
FRANCE ET
SES RÉGIONS
DANS
L'UNION
EUROPÉENNE
ET DANS LA
MONDIALISATION : LIGNES
DE FORCE ET
RECOMPOSITIONS

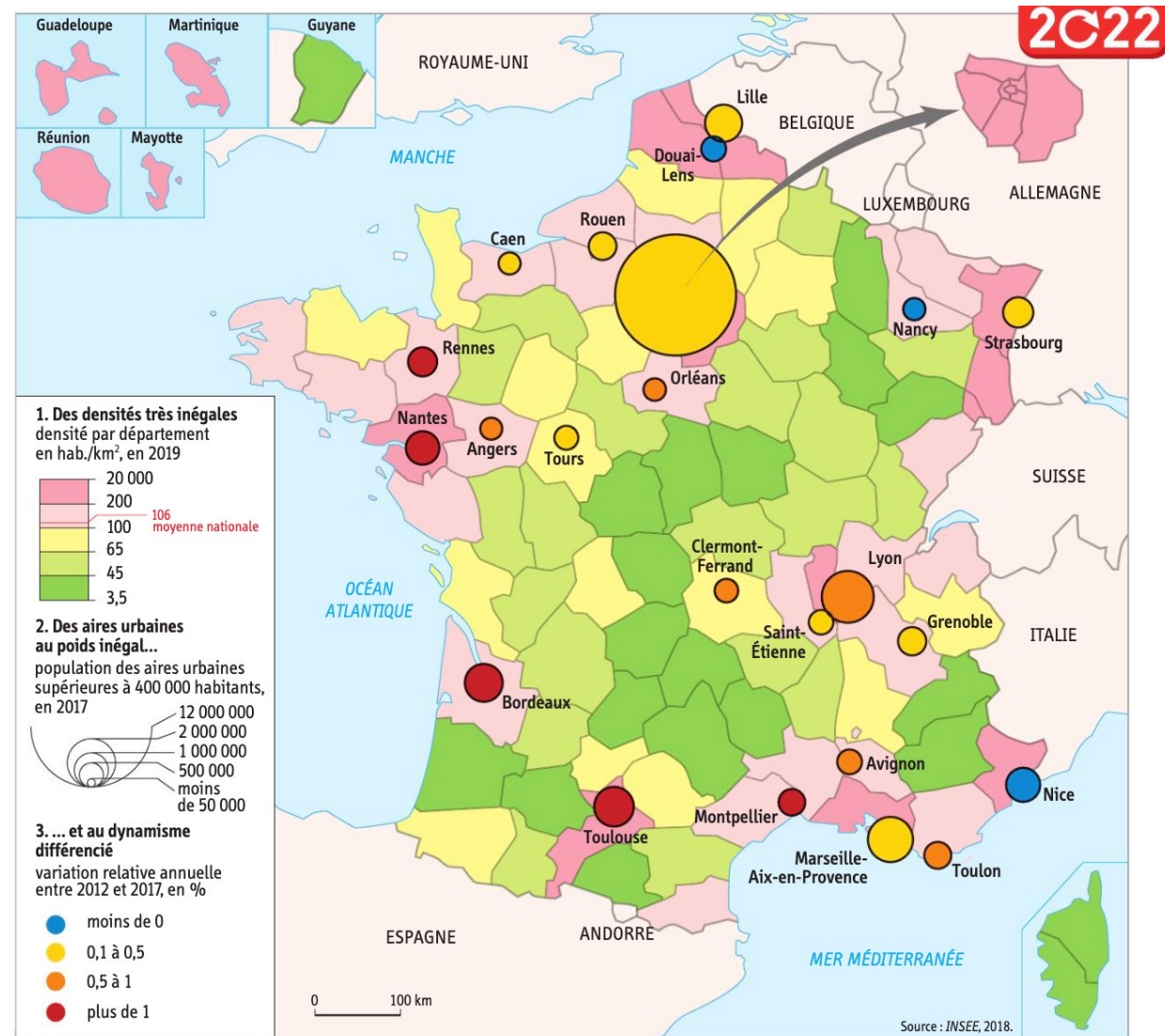


Chapitre 7 - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation

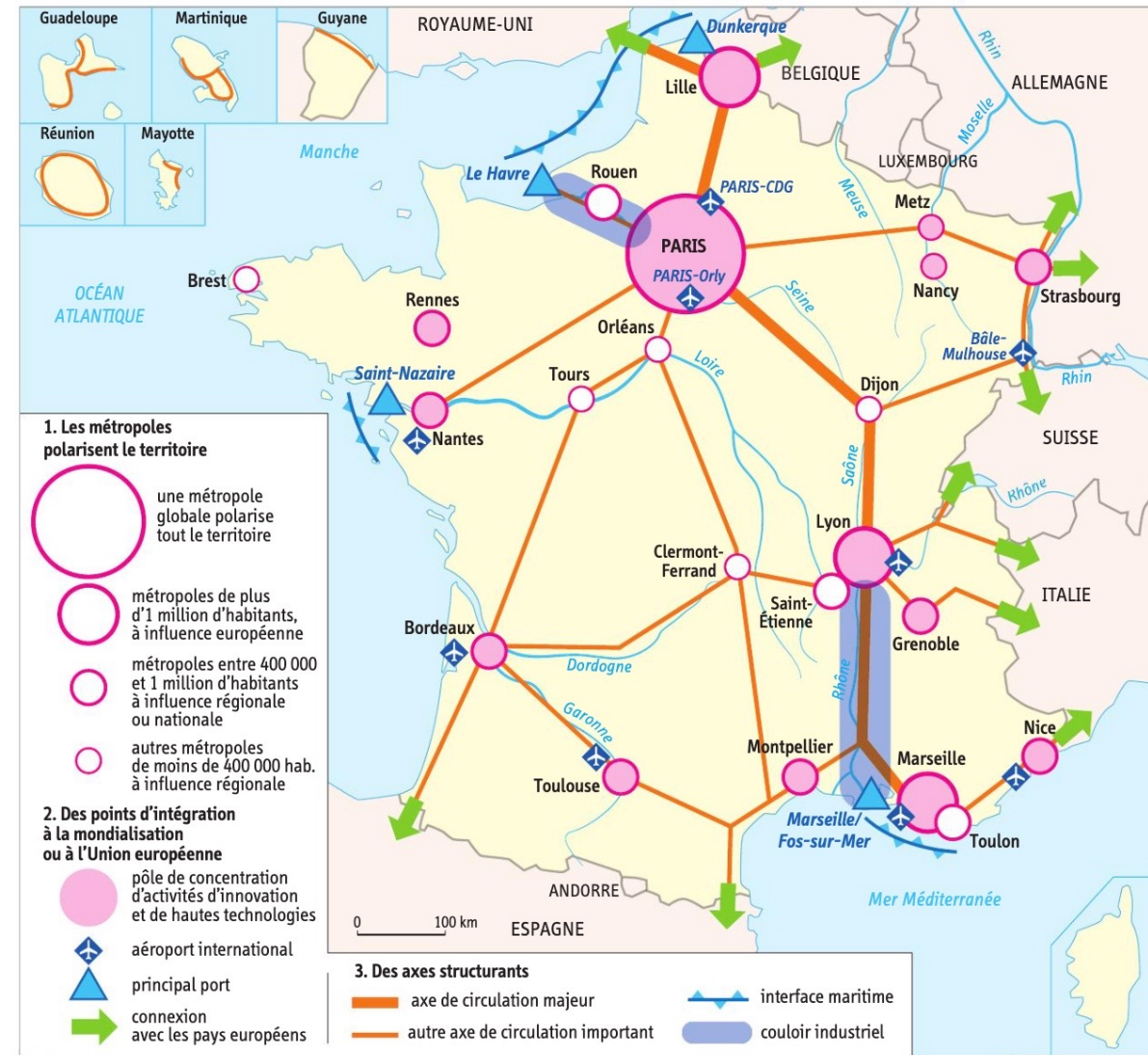
Comment la mondialisation transforme-t-elle les territoires français à toutes les échelles ?



I. Les lignes de force du territoire français



1 Un territoire inégalement peuplé et dynamique



2 Un territoire polarisé et structuré par des axes

I. Les lignes de force du territoire français

Quelles sont les lignes de force du territoire français ?

a) Un territoire inégalement occupé

Le territoire est marqué par de fortes disparités de peuplement. Le peuplement, globalement peu dense, se concentre dans un petit nombre de communes. Moins de 2% de celles-ci abritent 35% de la population française alors que 30% des communes ne regroupent que 4% des 67 millions d'habitants dans des espaces à faible densité. Les arcs atlantique et méditerranéen, la vallée du Rhône, l'Alsace, le Nord et l'Île-de-France connaissent ainsi de fortes densités en opposition au reste du territoire, et particulièrement aux espaces montagneux.

La concentration de la population s'accroît et renforce les grandes aires urbaines. Les grandes aires urbaines, supérieures à 400 000 habitants, se renforcent et s'étendent. Certaines sont particulièrement dynamiques : Paris (20% de la population totale), Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes et Montpellier rassemblent plus de 50% des habitants supplémentaires gagnés entre 2011 et 2016 en France. Inversement, les territoires ruraux ou des petites et moyennes villes du Nord, de l'Est et du centre connaissent un déclin démographique.

Dans les DROM, les densités du littoral s'opposent aux faibles ou très faibles densités de l'intérieur : forêt amazonienne de Guyane ou montagnes de La Réunion (les Hauts) par exemple.

b) Un territoire structuré par de grands axes

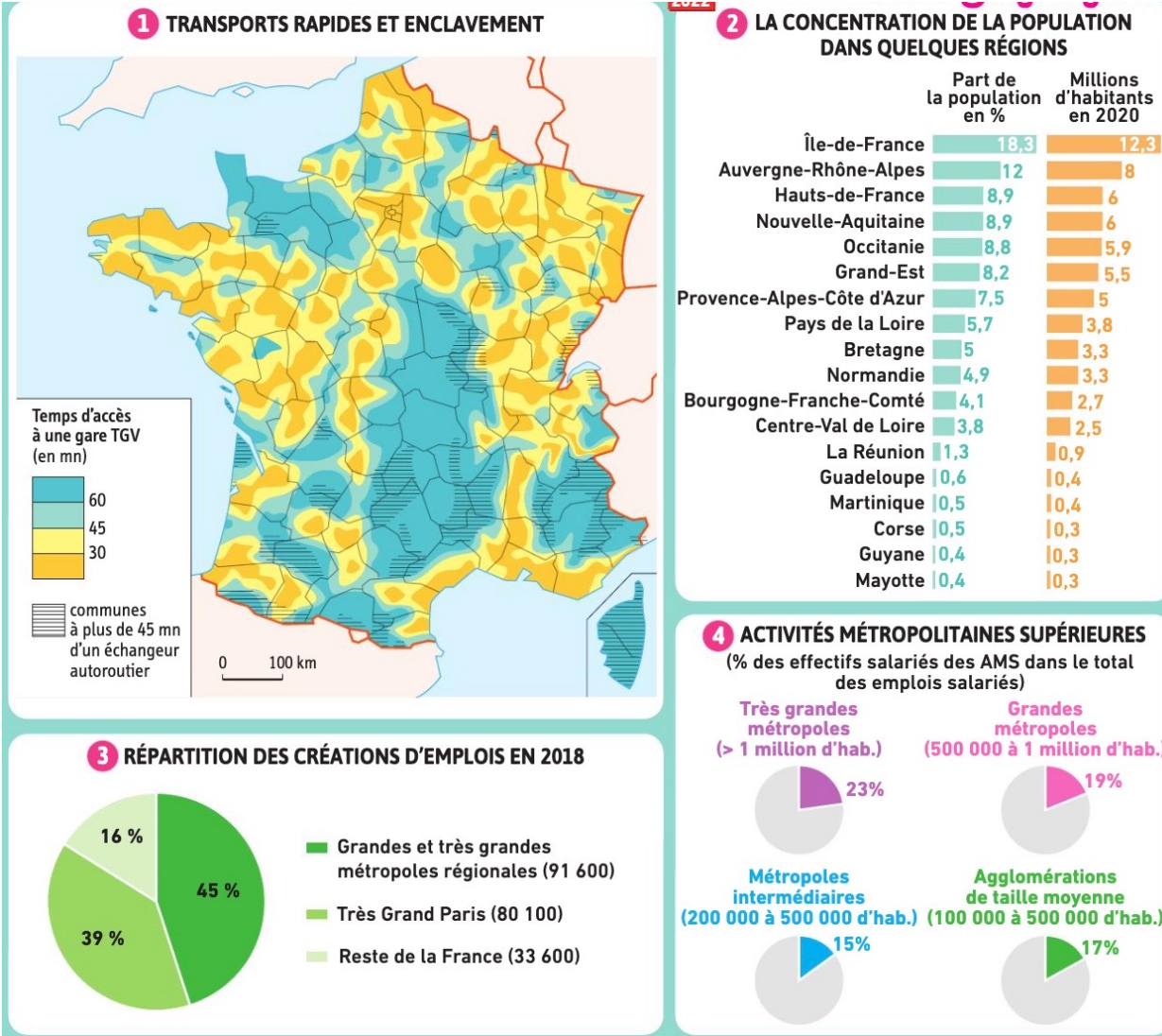
Des couloirs de circulation majeurs, souvent appuyés sur des vallées, forment les axes structurants du territoire. Très bien aménagés, multimodaux, ils relient entre elles les grandes aires urbaines et concentrent population et espaces productifs dynamiques. L'axe Paris-Lyon-Marseille (PLM) avec ses prolongements est l'axe majeur. Ces axes permettent une connexion facile avec les États européens voisins et avec les deux interfaces maritimes en desservant les grands ports français comme Le Havre ou Fos-sur-Mer.

D'autres axes de transports combinant autoroutes et LGV (lignes à grandes vitesses) connectent les aires urbaines entre elles mais surtout les relient à Paris. Le réseau de transport rapide, de plus en plus dense, est encore en étoile même si les axes transversaux se développent depuis le début du XXI^e siècle. Il est un facteur important de différenciation des espaces. Les villes desservies bénéficient ainsi de « l'effet TGV », au détriment des territoires ruraux ou de petites villes qui ne sont que traversés et se trouvent marginalisées (effet tunnel).

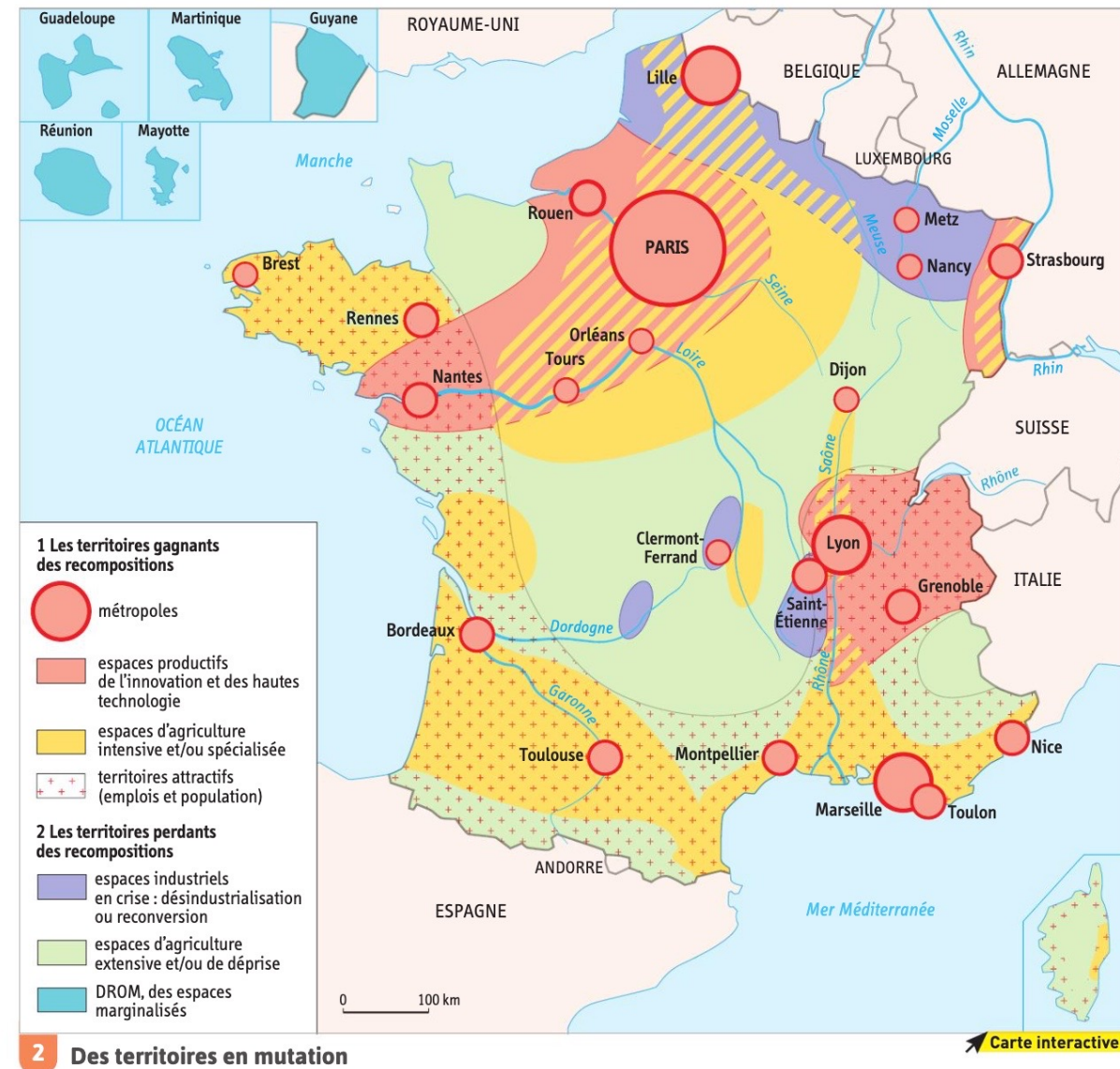
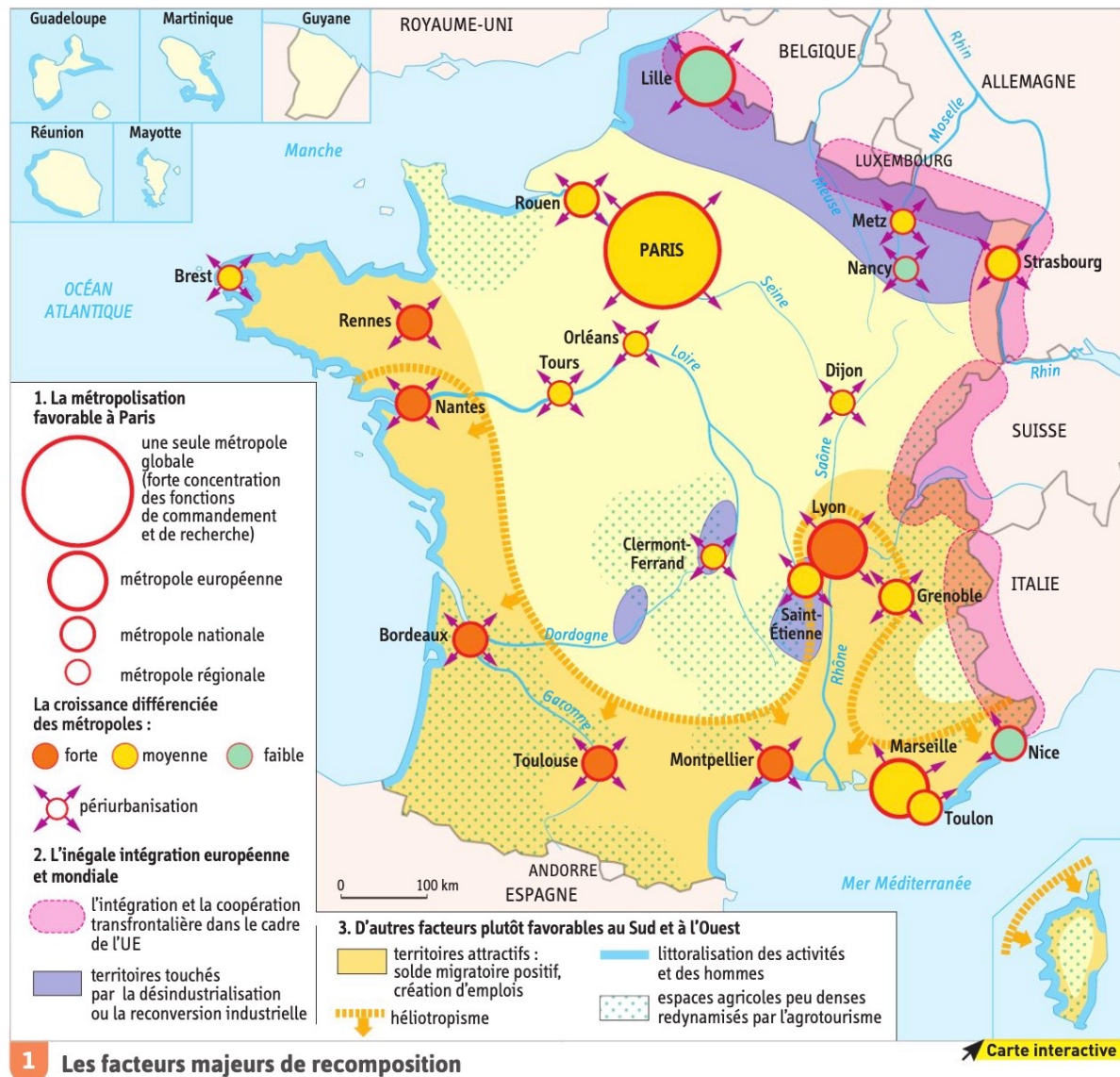
c) Un territoire polarisé

Les grandes aires urbaines qui cumulent attractivité démographique et économique forment les pôles du territoire : ses métropoles. Nœuds de communication, elles localisent les principales gares, les grands aéroports ou ports, des hubs et sont donc les portes d'entrée sur le territoire. Grâce à leurs activités innovantes et créatrices de valeur ajoutée, les métropoles attirent les activités métropolitaines supérieures et rayonnent sur de vastes territoires. Les espaces ruraux et les petites villes sont dynamisés par leur proximité.

Les métropoles sont inégalement réparties sur le territoire français. En position périphérique par rapport à Paris, les plus dynamiques, en dehors de Lyon, sont proches des littoraux ou des espaces transfrontaliers. Les territoires d'outre-mer sont plus polarisés par Paris que par leur plus grande ville.



II. Les recompositions du territoire français



II. Les recompositions du territoire français

Quelles sont les recompositions du territoire français dans le cadre de l'UE et de la mondialisation ?

a) Facteurs et acteurs des recompositions

Les recompositions sont causées par des facteurs démographiques, économiques ou liés à la localisation des territoires. L'attractivité des régions du sud de la France s'explique entre autres par leur climat (héliotropisme pour actifs et retraités), celle des littoraux ou des espaces transfrontaliers par leur localisation et leur réseau de transport très favorables aux échanges.

Facteur essentiel des recompositions territoriales, l'intégration à la mondialisation accroît la concurrence entre les territoires. Par leurs stratégies de localisation et de sélection des territoires selon leurs avantages comparatifs à l'échelle européenne ou mondiale, les entreprises participent au développement économique, à l'aménagement des territoires mais aussi à leur déclin.

L'intégration européenne participe aussi à ces recompositions. L'espace communautaire est un grand marché économique intégré, mais les territoires y sont en concurrence entre eux. L'Union européenne participe, par les Fonds structurels, au soutien des territoires les moins dynamiques et au renforcement des espaces les mieux insérés dans la mondialisation (DROM aidés au titre des RUP).

L'État et les collectivités territoriales aménagent les territoires pour accompagner les recompositions territoriales. Ils mettent en œuvre des politiques pour développer la compétitivité des territoires en favorisant l'innovation (labellisation de clusters), ainsi que des politiques pour réduire les inégalités entre les territoires (Agence nationale de cohésion des territoires).

b) Territoires attractifs

Les métropoles, espaces très attractifs, sont les grandes bénéficiaires de ces recompositions. Elles bénéficient de la concentration des fonctions de commandement et d'une très bonne connexion. Paris, seule métropole globale en France, se renforce ; Lille, Lyon ou Marseille voient aussi leur poids augmenter. Les territoires périurbains, espaces attractifs de desserrement urbain, connaissent de fortes recompositions.

Les espaces productifs spécialisés bien insérés dans la mondialisation se renforcent. Ils regroupent des espaces agricoles intensifs pilotés par les industries agro-alimentaires, des espaces de productions de niche à haute valeur ajoutée (vin de qualité), des espaces industriels de haute technologie (aéronautique à Toulouse) ou des espaces de services métropolitains ou littoraux.

c) Territoires marginalisés

D'autres territoires sont mis à l'écart par ces recompositions. Les espaces agricoles extensifs, enclavés et à faible productivité, connaissent la déprise (Massif central). Les espaces industriels en reconversion, au nord et à l'est, cherchent à développer de nouvelles activités pour redevenir attractifs, tandis que les DROM se trouvent éloignés des grands flux de circulation mondiale. A l'échelle intra-métropolitaine, des territoires de banlieues enclavés sont aussi marginalisés.

Des territoires en déclin connaissent néanmoins de nouvelles mutations. Les espaces agricoles sont redynamisés par l'agriculture biologique, l'agrotourisme ou le tourisme vert, certains espaces ruraux par l'économie résidentielle.

